

# L'ADULTE ATTEINT DE MALADIE RARE



# L'invalidité des salariés



- Appels de SID

**L'autisme asperger ouvre-t-il droit automatiquement à une pension d'invalidité ?**

**Je suis dans l'attente d'une pension d'invalidité qui devrait m'être attribuée par la Sécurité Sociale sous la catégorie 1. J'ai une question concernant le cumul pension d'invalidité et revenus professionnels, car d'après ce que j'ai pu lire à ce sujet, le cumul ne doit pas dépasser le salaire moyen trimestriel perçu avant l'arrêt de travail précédant la mise en invalidité. La pension d'invalidité en catégorie 1 est-elle soumise à cette condition de cumul ?**

[www.france-assos-sante.org](http://www.france-assos-sante.org)

**Je vais bientôt percevoir une pension d'invalidité et je voudrais savoir si c'est imposable alors que la pension est liée à une A.D. ?**



# Invalidité

- **Conditions médicales**

- **Accident ou une maladie d'origine non professionnelle,**
- **Capacité de travail ou de gain est réduite d'au moins 2/3.**
  - **Ne pas être mesure de se procurer un salaire supérieur au 1/3 de la rémunération normale perçue par des travailleurs de même catégorie et travaillant dans la même région que l'assuré.**

- **Conditions administratives**

- **Etre affilié à la Sécurité sociale depuis au moins 12 mois à partir du 1er jour du mois :**
  - **de l'arrêt de travail suivi de votre invalidité,**
  - **ou de la constatation de votre invalidité.**

- **Conditions liées à la durée de cotisation**

# invalidité

- **Le statut d'invalidé donne droit:**
  - **A une pension**
    - **Elle diffère en fonction de la catégorie 1, 2 ou 3**
  - **A l'exonération du ticket modérateur**



# L'accès au prêt et à l'assurance Emprunteur des personnes en situation De risque aggravé La convention AERAS



- **Appels SID**

**Je souhaite acheter une maison avec mon compagnon mais j'ai le syndrome de Marfan. J'ai peur d'avoir des difficultés à emprunter. Pouvez-vous m'éclairer?**

**On a fait plusieurs démarches pour un prêt qui ont toutes été refusées sauf une qui ne couvre que le décès et PTIA juste pour des accidents. Est-ce que je peux soumettre cette proposition à mon assureur, mon courtier considère que ça ne sert à rien car elle sera refusée par la banque.**

**Ma femme et moi cherchons à acheter un bien immobilier remplis mon questionnaire de santé le 07 mai et reçu la proposition d'assurance le 14. Entre temps, j'ai été hospitalisé aux urgences et on m'a diagnostiqué un grave problème de santé. Est-ce que je dois le déclarer à l'assureur ou pas ?**

[www.france-assos-sante.org](http://www.france-assos-sante.org)



## Les prêts couverts par la Convention AERAS

- **Les prêts immobiliers ou à usage professionnel**  
**Etude du dossier au niveau 2 et 3**
- **Les prêts à la consommation affectés ou dédiés.**  
**Les prêts remplissant certaines conditions ne sont pas soumis à un questionnaire de santé**
  - montant d'emprunt en cours limité à 17 000 € (attestation sur l'honneur de non-cumul de prêts au-delà de ce plafond)**
  - durée de remboursement inférieure ou égale à 4 ans**
  - être âgé de 50 ans au plus au jour de la demande**





# Questionnaires de santé, examens médicaux et confidentialité

- **Interdiction:**

  - de soumettre le candidat à l'assurance

  - poser une question relative aux tests génétiques et à leurs résultats

  - de tenir compte des résultats d'un examen des caractéristiques génétiques d'un candidat à l'assurance (Art. L 1141-1 du Code de la Santé publique)

- **les assureurs se sont engagés à limiter les questions**

  - À 10 ans: pour les questions relatives aux arrêts de travail et aux traitements

  - A 15 ans: les questions relatives aux arrêts de travail et aux traitements

[www.france-assos-sante.org](http://www.france-assos-sante.org)



01 53 62 40 30

- **les questionnaires de santé et examens médicaux**

## Délais d'instruction des demandes

- **Le délai de traitement du dossier de demande de prêt immobilier ou professionnel ne doit pas excéder 5 semaines**
- **l'assureur doit indiquer de façon claire et explicite ses décisions en cas de:**
  - refus d'assurance**
  - d'ajournements**
  - de limitations ou d'exclusions de garanties**
  - de surprimes.**



# La délégation d'assurance ou déliaison - Résiliation

- **Délégation**

les banques ont l'obligation d'accepter des assurances autres que les assurances de groupe dès lors que les garanties proposées sont équivalentes

- **Résiliation**

Principe, possibilité de résiliation tous les 12 mois

Loi Hamon permet à l'assuré de résilier le contrat dans un délai de douze mois à compter de la signature de l'offre prêt.

Ce droit de résiliation appartient exclusivement à l'assuré

## Le règlement des dysfonctionnements : le processus de médiation

- **En cas de difficulté ou de dysfonctionnement dans la mise en œuvre des dispositions prévues par la convention AERAS:**

**saisine de la commission de médiation par voie postale:**

**Commission de médiation AERAS**

**61 rue Taitbout**

**75009 Paris**

